



EAU ● AGRICULTURE ● ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ● ALIMENTATION ● EMPLOI ● SOCIAL
 ● DIALOGUE TERRITORIAL ● EXPÉRIMENTATION ● POLITIQUES TERRITORIALES DE
 DÉVELOPPEMENT DURABLE ● FONCIER ● FILIÈRES TERRITORIALISÉES

Les Directives Européennes (Cadre sur l'eau, Baignade, Stratégie pour le Milieu Marin) et l'ambition nationale qui s'expriment notamment au travers des "captages prioritaires et/ou Grenelle" et des bassins versants incitent règlementairement les collectivités à agir pour la préservation de la qualité de l'eau. Mais ce sont aussi des mesures volontaires via des politiques territoriales innovantes qui font le succès de cette préservation. Aujourd'hui, ces multiples expérimentations – dont certaines atteignent leur stade de maturité – démontrent la faisabilité de politiques publiques favorables à la fois à la reconquête de la qualité de l'eau, au développement de l'agriculture biologique et au dynamisme économique local.

Elus et agents de collectivités, maîtres d'ouvrages, animateurs de terrain, opérateurs économiques, acteurs associatifs, citoyens, la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique a le plaisir de vous inviter le vendredi 10 octobre de 15h30 à 19h à Guichen (35)*, à l'occasion de la parution du guide méthodologique "Agriculture biologique et développement local" **, à une table-ronde suivie de trois ateliers thématiques pour découvrir ces expérimentations locales, mais surtout pour partager vos points de vue, vos retours d'expériences, vos pistes d'actions et de réflexions.

* dans le cadre du Salon la terre est notre métier

** à découvrir sur www.devlocalbio.org

Réservation obligatoire via l'envoi du bulletin d'inscription à : e.gauthier@agrobio-bretagne.org

AVANT LE 6 OCTOBRE 2014



● FNAB ●
 Fédération Nationale
 d'Agriculture BIOLOGIQUE



Réseau Gab ● Frab
 Les Agriculteurs BIO de Bretagne



ONEMA
 Office national de l'eau
 et des milieux aquatiques

Un événement :



**LA TERRE
 EST NOTRE
 MÉTIER**

15H30 ACCUEIL

15H45 / 17H15 TABLE-RONDE

SALLE DE SPECTACLE

QUAND EAU & BIO S'ALLIENT POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE : 30 BONNES RAISONS DE PASSER À L'ACTION !

Regards croisés d'acteurs impliqués sur des bassins versants... élus, usagers, acteurs économiques, scientifiques

En présence de :

- **Josette GARNIER** et **Gilles BILLEN**, directeurs de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique
- **Yannick NADESAN**, président du Syndicat Mixte de Production du Bassin Rennais
- **Un(e) représentant(e) des professionnels bretons de la mer**
- **Stéphane ROZE**, agriculteur à Erbrée (35)
- **Julie PORTIER** et/ou **Sylvain ROUMEAU**, chargés de mission à la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique

3 BONNES RAISONS DE PARTICIPER À CETTE TABLE RONDE

1- Nourrir les villes avec une production locale respectueuse de l'environnement ?

Exposé des travaux menés par Josette Garnier et Gilles Billen sur l'impact de systèmes agroalimentaires locaux sur la qualité de l'eau ; sur les scénarios émis pour réconcilier production agricole et qualité de l'eau sur le bassin de la Seine, genèse des évaluations en cours des fuites d'azote en agriculture biologique (AB) et conventionnelle (AC) sur ce même bassin de la Seine.

2- Points de vue et retours d'expériences réussies :

Eau de Paris, Communauté d'Agglomération Seine-Eure, Niort, Bruz, Strasbourg, Avesnois, Lons-le-Saunier, Romans.

3- Agriculture, environnement et développement local : les solutions et les outils existent déjà !

Présentation du guide méthodologique "Agriculture biologique et développement local" - réalisé par la FNAB en partenariat avec l'Office National des Eaux et des Milieux Aquatiques et l'Association des Maires de France - fruit de 15 années d'expérimentations du réseau FNAB auprès des collectivités locales sur la relocalisation des filières (de proximité et/ou territorialisées), sur le changement des pratiques agricoles et des modes de gouvernance notamment sur les zones à enjeu eau (des aires d'alimentation de captages au bassin versant).

17H15-19H 3 ATELIERS THÉMATIQUES

1- TRANSVERSALITÉ DES POLITIQUES TERRITORIALES POUR DES PROJETS STRUCTURANTS DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Parler de transversalité, cela semble bien souvent incantatoire : afficher une volonté, mais se heurter au cloisonnement des dispositifs, des services, des acteurs. Sur ce point, les projets de développement territorial de l'agriculture biologique ont un gros avantage : la capacité à aller vite, à apporter rapidement des résultats concrets qui touchent à plusieurs politiques publiques, et à les incarner sur le territoire. Comment tisser ensemble les fils du foncier et de l'intervention économique, une méthode commune et deux récits de territoire.

► En présence de **Jacky BONNET**, adjoint au maire de la Couronne (Charente)

Situé sur le bassin versant de la Charente, le territoire de La Couronne est marqué par des structures à forte empreinte écologique (usine d'incinération des ordures ménagères, centre d'enfouissement technique, ligne à grande vitesse, cimenterie, carrières et industrie papetière). Le déclin progressif des activités industrielles a entraîné une forte diminution du nombre d'emplois, faisant de La Couronne une ville en prise avec le chômage et les difficultés sociales. Face à ces difficultés et afin d'engager le territoire dans une nouvelle dynamique tournée vers le développement durable, La Couronne s'est engagée en 2008 dans une démarche Agenda 21, reconnue "Agenda 21 local". La réforme de la gestion par les services municipaux des espaces verts et de la restauration collective vers le zéro phyto et l'agriculture biologique a servi de point d'ancrage à cette démarche.

► En présence de **Yannick NADESAN**, président du Syndicat Mixte de Production du Bassin Rennais (Ille et Vilaine)

Le SMPBR regroupe 37 communes et produit l'eau pour les 400 000 habitants de son territoire, soit 45% des besoins en eau d'Ille et Vilaine. Le SMPBR a décidé d'agir différemment en investissant sur deux leviers d'action publique : la maîtrise foncière et la valorisation économique des productions, en partenariat étroit avec les élus locaux et la profession agricole. Un zoom particulier sera réalisée sur la démarche de dialogue territorial entamée sur le bassin versant (BV) de la Haute-Rance - un des principaux territoires "producteurs" situé à 40km de Rennes - dans le cadre du renouvellement du contrat de BV (2014-2018), aune d'un projet agricole de territoire innovant ayant pour objet de reconquérir et protéger la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

● Animation : **Sylvain ROUMEAU**, FNAB
SALLE GALATÉE 2

2- DES OUTILS INNOVANTS AU SERVICE DE LA MAÎTRISE D'USAGE DES SOLS

Avec 2/3 des candidats à l'installation (notamment les hors-cadre familial) souhaitant s'engager en bio, l'opportunité serait formidable si la concurrence foncière et les logiques d'augmentation des surfaces des exploitations n'interféraient pas dans les choix de la collectivité. Deux témoignages de collectivités donneront à voir des solutions pour faciliter l'accès au foncier agricole, l'un des rôles privilégiés des collectivités pour accompagner le développement de la bio.

► En présence de **Louis DUBREUIL**, vice-président en charge de l'agriculture au Conseil général d'Ille et Vilaine

Trouver le foncier, le mobiliser et constituer des unités viables pour des projets agricoles, réunir le capital... voici quelques-uns des éléments de l'équation que doivent résoudre les collectivités. En Ille et Vilaine, 3600 hectares de terres agricoles sont artificialisés chaque année. Pour remédier à la pression qui s'exerce sur le foncier agricole et faciliter l'accès à la terre des porteurs de projets agricoles "hors-cadre familial", le Conseil général d'Ille et vilaine (CG 35) a lancé en 2008 un dispositif de portage foncier. Retour sur image sur ce dispositif qui a permis d'installer près d'une trentaine de jeunes agriculteurs ayant des projets agri-ruraux innovants...

► En présence de **Anne GALLO**, présidente du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable Saint-Avé-Meucon (Morbihan)

Le territoire des communes de Saint-Avé et de Meucon est alimenté par deux sites de production d'eau potable. En 2005, un arrêté préfectoral établit les périmètres de protection de ces captages d'eau souterraine (492 hectares). Ces derniers sont en grande partie boisés, mais le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) reste soucieux de préserver une activité agricole. Conventionnement SAFER, échanges parcellaires, installation d'agriculteurs bio... Zoom sur la démarche mise en œuvre par SIAEP et les collectivités locales pour protéger l'eau et l'agriculture.

● Animation : **réseau FNAB ou T. de liens**
SALLE GALATÉE 1

3- DES INITIATIVES POUR RENDRE L'ALIMENTATION BIO ACCESSIBLE À TOUS

L'alimentation bio est-elle réservée aux classes les plus aisées ? Si l'accessibilité des produits biologiques peut être limitée par différents facteurs (financiers, socioculturels, etc.), de nombreux territoires ont soutenu ou mis en place des dispositifs adaptés. Quelques uns seront présentés dans cette table ronde : le Défi "Familles à alimentation Positive" en Rhône-Alpes qui accompagne des familles pour "augmenter leur consommation bio sans augmenter leur budget", des approvisionnements bio et locaux d'épiceries solidaires et des paniers de légumes bio à prix adaptés aux revenus. La FNAB apportera un éclairage global sur les travaux menés sur les impacts transversaux - et souvent insoupçonnés ! - de telles initiatives. Autant de témoignages qui vous permettront d'échanger sur les opportunités et perspectives pour vos territoires.

► En présence de **Olivier CORDEAU**, administrateur en charge des circuits courts à la FNAB et **Violette STRICOT**, chargée des projets d'accessibilité à la bio à la FNAB; **Maud ROUSSEL**, chargée du projet « Défi Famille à Alimentation Positive » à Corabio (Groupement des agriculteurs bio de Rhône-Alpes) ; un élu local impliqué dans le projet des "BiocABas Accessibles" ; une Épicerie Solidaire s'approvisionnant en Bio.

● Animation : **Julie PORTIER**, FNAB
SALLE ARMOR

19H APÉRO BIO



BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : _____

PRÉNOM : _____

FONCTION : _____

ORGANISME / SOCIÉTÉ : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____

VILLE : _____

TÉLÉPHONE : _____

E-MAIL : _____

TABLE RONDE :
(15H30 – 17H15)

ASSISTERA

N'ASSISTERA PAS

ATELIERS THÉMATIQUE AU CHOIX :
(17H15 – 19H00)

ASSISTERA

N'ASSISTERA PAS

Veillez indiquer votre ordre de préférence pour les différents ateliers | 35 à 40 places/atelier

N°1

N°2

N°3

AVANT LE 6 OCTOBRE 2014

BULLETIN À RETOURNER À

par mail :

e.gauthier@agrobio-bretagne.org

OU par courrier :

FRAB Bretagne

ZI SUD EST, 17 rue du Bas Village, CS 37725,
35577 Cesson Sevigné cedex

Tél : 02.99.77.32.34 / Fax : 02.23.30.15.75

POUR VOUS Y RENDRE

Salon la Terre est notre Métier
Espace Galatée / 35580 Guichen

Une fois entré dans la commune, suivre les
fléchages parking.

Conception - création : *Agrobio 35 Studio Graphique* / Crédit Photographique : *SMPBR*

